

L'ACTU

SPDA, Top départ pour l'ensemble des départements



Le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) est un dispositif destiné à simplifier l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Créé par la loi « Bien vieillir et autonomie » du 8 avril 2024, le SPDA vise à offrir un guichet unique dans chaque département.

Ce n'est pas une nouvelle structure, mais une démarche de coopération entre tous les acteurs de l'autonomie permettant d'être plus efficace et de fluidifier et de suivre le service fourni au public.

Ce service repose sur la coordination des acteurs locaux, tels que les conseils départementaux, les agences régionales de santé (ARS), les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), les caisses de sécurité sociale, les communes et les établissements médico-sociaux.

Le SPDA s'articule autour de quatre missions principales : l'accueil, l'information et l'orientation des usagers ; l'évaluation des situations et l'attribution des droits ; la coordination des parcours personnalisés ; et la mise en œuvre d'actions de prévention et de repérage des situations de vulnérabilité.

Après une phase d'expérimentation dans 18 départements, le SPDA est généralisé à l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} janvier 2025.

Chaque département doit mettre en place ce service, piloté conjointement avec l'ARS pour organiser cette coopération entre les acteurs.

En tant que membres du CDCA, vous êtes concerné par cette démarche et nous vous incitons vivement à rejoindre les groupes de travail qui seront créés.



[Vidéo de présentation](#)

Daniel Garnesson, représentant UNIRetraités CFE-CGC au CDCA de Seine-Saint-Denis, reviens sur le rôle de son département, préfigurateur du projet SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie en 2024) :

« Être département préfigurateur, c'était un peu comme ouvrir le chemin. On a été missionnés pour explorer le sujet et préparer le cahier des charges, qui a d'ailleurs été publié en fin d'année. »

« Dans le cadre du projet SPDA, quatre grands thèmes ont été retenus. Moi, j'ai travaillé dans le groupe "Accueil et information". Très vite, on s'est dit qu'il fallait commencer par savoir où en étaient les choses : on a donc cartographié tous les lieux ressources pour les seniors dans les 40 communes du département. Résultat ? Plus d'une centaine d'adresses répertoriées ! »

« Ce travail de terrain nous a permis de mieux comprendre qui fait quoi sur le territoire. On a rencontré une multitude d'acteurs engagés autour des questions liées au vieillissement. Ces échanges nous ont vraiment ouvert de nouvelles perspectives. »

« Aujourd'hui, le département est en pleine refonte de son schéma autonomie. Une nouvelle Maison de l'autonomie ouvrira d'ici la fin de l'année à l'Île-Saint-Denis, avec également des antennes locales en renfort. »

« En tant que membres du CDCA, notre mission est claire : questionner le département sur la façon dont le SPDA sera mis en œuvre et réfléchir à la place que nous, en tant qu'instance représentative, occuperons dans ce nouveau dispositif. »

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, faites-le nous savoir et nous vous enlèverons de notre liste de diffusion.

EN BREF

Saisine du HCFEA



Dans le cadre d'une saisine du Premier ministre auprès du HCFEA pour « trouver les voies et moyens pour réaliser des économies réelles et durables », le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA), où l'UNIRetraitées CFE-CGC est représentée dans le cadre du G9, a examiné les pistes envisageables. Alors que la branche autonomie replongera dans le déficit dès 2025, il apparaît essentiel de « faire mieux », non « moins ».

Le HCFEA recommande deux leviers majeurs : **prévenir la perte d'autonomie** et **adapter les cadres de vie au vieillissement**, en s'appuyant sur des solutions locales et la transformation de l'existant. Un an de vie sans incapacité supplémentaire représenterait 1,5 milliard d'euros d'économies pour l'Assurance maladie. De meilleures prises en charge en EHPAD, la réduction des hospitalisations évitables, ou encore la prévention des chutes (0,9 Md€/an) sont autant de gisements d'efficience.

Placer la prévention au cœur de la Sécurité sociale, repenser les missions des établissements et inscrire l'action dans une loi de programmation à 10 ans : telles sont les conditions pour concilier maîtrise des dépenses et respect de la dignité des personnes âgées.

L'action du G9

Le HCFEA a reçu la ministre Charlotte Parmentier-Lecoq, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées.

A cette occasion, le G9 a remis une déclaration commune, fidèle à son combat pour la santé des retraités et personnes fragiles. Vous trouverez cette déclaration en pièce jointe.

Cour des Comptes : rapport sur la sécurité sociale

La Cour des Comptes a publié le 26 mai son rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale, dont la trajectoire des comptes sociaux est qualifiée de « hors de contrôle ».

On y trouve un chapitre sur le **cumul emploi-retraite** (p 26) en augmentation de 75 % depuis 2009 jugé trop généreux et profitant trop aux cadres.

Les fraudes aux retraites versées à l'étranger (p30) sont également évoquées.

[Synthèse du rapport](#)

Rapport : La ménopause en France

Sujet tabou et peu évoqué jusqu'ici, la ménopause fait l'objet d'un volumineux rapport de Stéphanie Rist, député du Loiret. Elle y présente 25 mesures. Cette étape importante dans la vie des femmes impacte leur vie personnelle et professionnelle et parfois la qualité de leur vieillissement. Cette prise de conscience s'inscrit aussi dans une politique de prévention et de santé.

[Le rapport](#)

S'INFORMER

Formation « Les aidants familiaux », le 18 juin de 13h30 à 16h



Organisé par l'URIF CFE CGC en présentiel, en

partenariat avec Vyv à l'UD 93, 1 Place de la libération 93000 BOBIGNY

Inscriptions urif.partenaires@cfecgc.fr

Rapport annuel du COR

Le rapport annuel 2025 du COR "Évolutions et perspectives des retraites en France" sera publié le 12 juin. Ce 12ème rapport annuel dressera un constat des évolutions du système français des retraites au regard des objectifs qui lui sont assignés et présentera les nouvelles projections financières.

Presse : ce que vous avez peut-être manqué en mai

[Le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile bientôt raboté](#) – BFM TV 30 mai 2025

[Taxer les retraités, une idée irréflective](#) – Ouest France – 28 mai 2025

[L'Agirc-Arrco change ses règles en 2025 ...](#)
Pleine Vie – 19 mai 2025

Veille de presse



Retrouvez ici l'ensemble de notre veille d'articles de presse sur l'application Flipboard :

Sur les [thèmes de la retraite](#)

Sur les [fins de carrières et le travail des seniors](#)